FONDATION
UNIVERSITÉ
D'AUVERGNE

Rapport d'activité 2014

Fondation de l'Université d'Auvergne

Rapport d'activité 2014

Fondation de l'Université d'Auvergne

Page 4 — Édito

Page 8 — Gouvernance

Page 12 — Le mot du Président

Page 16 — Les chiffres clés

Page 20 — Les projets soutenus en 2014

Page 28 — Focus sur une action spécifique

Page 32 — Les donateurs

Page 38 — Bulletin d'adhésion

Page 42 — Rapport financier de l'Agent Comptable

Édito

ÉDITO

Première fondation universitaire créée en France, la Fondation de l'Université d'Auvergne (FUdA) conjugue depuis juin 2008 les forces des partenaires privés et publics fédérés autour du projet de développement de l'Université d'Auvergne.

La Fondation de l'Université d'Auvergne a pour but de collecter des ressources pour financer des actions innovantes dans les domaines suivants :

- ✓ le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence ;
- ✓ l'optimisation de l'insertion professionnelle des étudiants (accompagnement des étudiants de leur entrée à l'université jusqu'à l'accession au marché du travail) ;
- ✓ le développement de l'innovation et de la création d'entreprises ;
- ✓ l'accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité internationales de l'Université d'Auvergne ;
- ✓ le développement d'un sentiment d'appartenance ;
- ✓ le développement d'un "effet club", grâce à une proximité accrue entre monde universitaire et économique.

Dès sa création, la Fondation de l'Université d'Auvergne a reçu le soutien de partenaires socio-économiques de tous horizons, ainsi que celui des collectivités territoriales auvergnates marquant l'ancrage fort de la FUdA dans son territoire.

Au fil des ans, ces partenaires historiques ont été rejoints par de nouveaux entrants, révélant ainsi le dynamisme lié aux nouveaux projets de la FUdA dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de l'international.

Les domaines d'action traditionnels de la FUdA que sont la mobilité internationale et la reconnaissance de l'excellence des étudiants et des enseignants (prix de major, prix de la recherche, prix de la publication, etc.), ont été complétés par la mise en place de plusieurs chaires, permettant d'associer les partenaires de la Fondation à des programmes de recherche.

L'année 2014 a été riche en actions "spécifiques" : de nombreux partenaires ont souhaité rejoindre la Fondation en soutenant, en particulier, les laboratoires de santé de l'Université d'Auvergne (soutien à des programmes de recherche). Les trois chaires existantes se sont étoffées et leur activité est aujourd'hui bien installée. Le Conseil de gestion a également mis en place deux nouvelles actions qui seront reconduites dans les années à venir : une enveloppe de soutien aux projets ponctuels d'étudiants et des bourses de mobilité internationale offertes aux personnels techniques de laboratoires.

Gouvernance

GOUVERNANCE

Le bureau de la Fondation de l'Université d'Auvergne

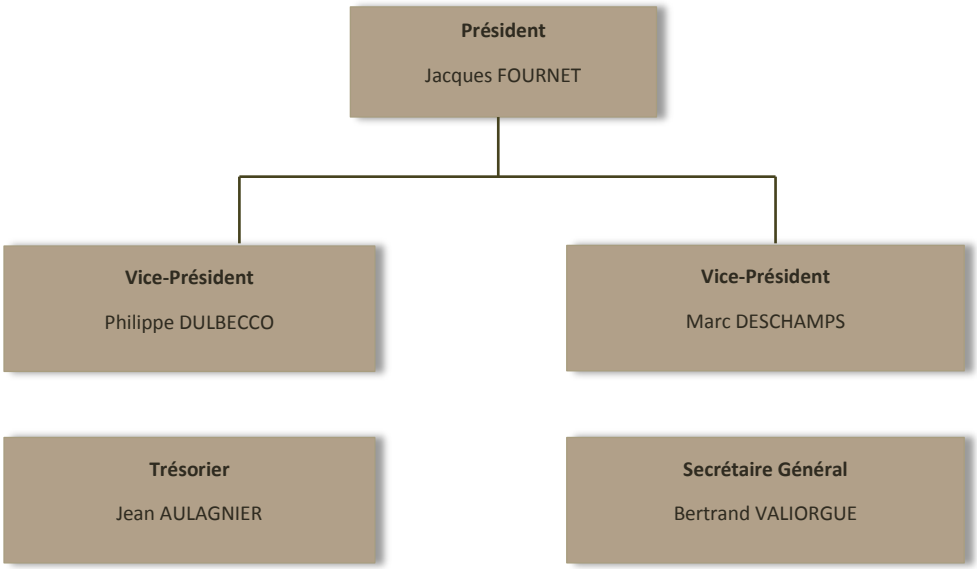

Le conseil de gestion de la Fondation de l'Université d'Auvergne

Membres titulaires		*Membres suppléants*	
Collège "Etablissement"			
Philippe DULBECCO	Université d'Auvergne	- - -	
Bertrand VALIORGUE	Université d'Auvergne	Alain ESCHALIER	Université d'Auvergne
Olivier GUINALDO	Université d'Auvergne	Valérie LIVRELLI	Université d'Auvergne
Collège "Donateurs"			
Jean-Yves RESCHE	Société d'avocats FIDAL	Min WAN	Tellhow
Jean-Bernard DELOYE	Cyclopharma	Hervé DUBOSCQ	CGPME
Dominique MARTINIE	Banque Populaire du Massif Central	Claude MALHURET	Ville de Vichy
René SOUCHON	Conseil Régional d'Auvergne	Vincent DESCOEUR	Conseil Général du Cantal
Collège "Fondateurs"			
Jacques FOURNET	Laboratoires Théa	Christine THEVENIN-BOUSSICUT	Caisse d'Epargne Auvergne Limousin
Marc DESCHAMPS	Crédit Agricole Centre France	Jean-Yves GOUTTEBEL	Conseil Général du Puy-de-Dôme
Martine TISSIER	Sanofi Aventis	Laurent CARREDA	almerys
Philippe PAGE	La Montagne / Fondation Varenne	Daniel CHERON	Limagrain
Gérard DUHESME	Michelin	Jean-Pierre MARCON	Conseil général de la Haute-Loire
David O'CONNELL	MSD Chibret	Jean-Michel GUERRE	Vichy Val d'Allier
Collège "Personnalités qualifiées"			
Jacques BARTHÉLÉMY	Jacques Barthélémy et associés	- - -	
Jean AULAGNIER	AUREP	- - -	
Christian PRADEYROL	Pradeyrol Recherche et Développement	- - -	
Membre de droit			
Marie-Danièle CAMPION	Recteur d'Académie	- - -	
Membres invités de droit			
Françoise MOULIN	Agent comptable de l'Université d'Auvergne	- - -	
Xavier MARMEYS	Commissaire aux Comptes	- - -	

Le mot du Président

LE MOT DU PRÉSIDENT

Jacques Fournet,
Président de la Fondation de l'Université d'Auvergne

C'est le mot continuité qui caractérise le mieux l'activité de la Fondation en 2014.

Vous trouverez, dans les documents joints, et notamment le rapport moral et financier, le détail des actions engagées et financées. Peu de nouveauté mais quelques ajustements qui ont permis de préciser la portée des mesures prises les années antérieures : prix d'excellence, critères d'attribution des bourses de mobilité internationales…

Une nouvelle action à destination des étudiants mérite cependant d'être citée. Il s'agit d'une participation financière pour soutenir les projets présentant un intérêt scientifique particulier entrant dans la politique d'excellence de la FUdA (enveloppe globale de 5.000 €).

L'année a aussi été marquée par la volonté du Conseil de Gestion de préciser les critères d'éligibilité de certaines actions notamment en matière de « projet de pédagogie innovante ». Certaines demandes caractérisées par un effet d'aubaine évident (il y a de l'argent… on dépose un dossier…) n'ont pas été retenues. Le Conseil de Gestion a voulu souligner que la FUdA n'était pas un guichet ouvert mais voulait se placer dans le cadre d'une action centrée sur des objectifs définis de moyen et long terme.

Toujours en ce qui concerne les actions engagées, on ne peut que regretter la quasi interruption de l'action de développement solidaire, à mes yeux révélatrice d'une incohérence bien française. La convention initiale signée par l'Etat (Ministère de l'Intérieur) en collaboration avec des partenaires privés (Laboratoires Merck et Théa) est de fait entravée par l'Etat (Ministère des Affaires Etrangères) dont les services consulaires refusent la délivrance de visa aux bénéficiaires africains sélectionnés par les parties prenantes !

Comprenne qui pourra ! et quelle image pour notre pays.

Globalement, les dons des personnes morales de droit privé (458.000 €) et de droit public (366.000 €) ont atteint en 2014 leur plus haut niveau depuis 2010. De nombreux engagements des membres fondateurs arrivent à échéance et une action de consolidation pour les années à venir a été engagée. Les interventions de certaines personnes morales de droit privé ont été confirmées, parfois sous des formes nouvelles tenant compte de l'évolution de la politique d'engagement de ces partenaires, souvent vers des actions plus ciblées (mobilité internationale par exemple).

Nous avons malheureusement constaté une baisse du nombre de donateurs particuliers qu'il s'agisse des personnels de l'UdA, des personnes privées ou même des anciens étudiants et étudiants actuels. Il ne faut pas se cacher que c'est sans doute la marque de l'existence d'un manque de lisibilité sur les activités de la Fondation et de l'insuffisance d'un esprit communautaire autour de l'Université y compris de la part de celles et ceux qui en sont issus.

Il n'en reste pas moins qu'au 31/12/2014 c'est 4,8 M € qui ont été collectés par la FUdA depuis 2008 et que, si l'on exclut 2008, année de versement des contributions initiales des membres fondateurs, 2014 avec 960.000 €, est la meilleure année de collecte en période de fonctionnement courant.

Pour les années à venir les bases financières de la Fondation sont robustes mais il faudra faire des efforts de collecte de fonds si l'on veut passer à la vitesse supérieure.

Les chiffres clés

LES CHIFFRES CLÉS

au 31 décembre 2014

Donateurs

55 sociétés (grands groupes, PME/PMI)

153 donateurs particuliers

11 collectivités territoriales et institutions publiques

Dotation

Dotation au 31 décembre 2014

- Dotation consomptible 135 013 €
- Dotation non consomptible 2 337 169 €

Pour un total de 2 472 182 €

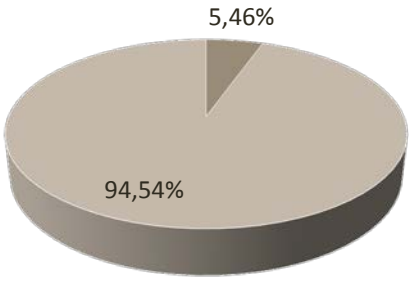

Collecte 2014

Répartition des dons et subventions 2014

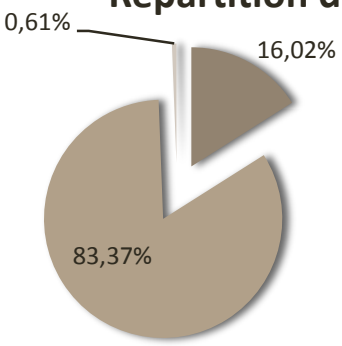

- Dons des membres fondateurs, placés au capital 130 000 €
- Dons et subventions affectés aux actions spécifiques 676 514 €
- Dons non affectés (dépenses générales et actions reconductibles) 4 915 €

Soit un total de 811 429 €

Les projets soutenus en 2014

LES PROJETS SOUTENUS en 2014

Accompagner les étudiants vers la réussite professionnelle

Bourses de mobilité internationale aux étudiants

Dans un souci d'ouverture et de coopération internationale, la Fondation de l'Université d'Auvergne, dont l'un des objectifs prioritaires est de favoriser les échanges et le développement entre cultures, finance des mobilités étudiantes à l'étranger. Il peut s'agir d'un cursus ou d'un stage. Les critères d'attribution sont l'excellence de l'étudiant ainsi que le niveau de revenus des parents.

64 étudiants bénéficiaires pour un montant global de **51 000 €**

Bourses d'excellence

11 étudiants bénéficiaires pour un montant global de **8 500 €**

Toujours dans l'esprit de récompenser l'excellence, la Fondation de l'Université d'Auvergne remet un prix à chaque major de promotion de 1ère année de Licence et un prix à chaque major de promotion de 2ème année de Master. Cela représente, chaque année, deux prix par faculté/institut/école de l'Université d'Auvergne.

Bourses de cotutelle internationale de thèse

Dans le but de favoriser la mobilité des doctorants dans des espaces scientifiques et culturels différents et de développer la coopération scientifique avec des équipes de recherche étrangères, la Fondation de l'Université d'Auvergne offre chaque année une "Bourse de cotutelle de thèse" à destination d'un doctorant préparant sa thèse dans le cadre d'une "cotutelle internationale de thèse". Cette aide financière est réservée aux étudiants en 1ère année de cotutelle de thèse.

1 étudiant bénéficiaire pour un montant de **6 000 €**

Soutien à un projet pédagogique innovant

1 équipe pédagogique bénéficiaire pour un montant de **2 500 €**

Une enveloppe financière est réservée chaque année par la fondation pour soutenir un projet pédagogique innovant bénéficiant aux étudiants. Cette année, le projet financé s'intitule "TD sans papier". Il s'agit de remplacer les documentaires imprimés lors des séances de travaux dirigés, en licence de droit, par des supports numériques. Ce projet s'adresse dans un premier temps aux étudiants de 2e année de Licence en droit, dans l'attente d'une généralisation.

LES PROJETS SOUTENUS en 2014

Encourager l'excellence de la recherche

Bourses de mobilité internationale aux enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, post-doctorants et personnels techniques de laboratoires

Dans un souci d'ouverture et de coopération internationale, la **Fondation de l'Université d'Auvergne**, offre aux enseignants-chercheurs, doctorants, post-doctorants de l'Université d'Auvergne ainsi qu'aux personnels techniques de laboratoires des bourses de mobilité internationale. L'attribution de cette aide se fait selon la pertinence et l'originalité du projet scientifique.

7 bénéficiaires pour un montant global de
11 024 €

Prix de thèse

Chaque année, la Fondation de l'Université d'Auvergne remet un "Prix de thèse" récompensant la meilleure thèse soutenue à l'Université d'Auvergne l'année précédente.

1 bénéficiaire pour un montant global de
1 500 €

Prix de la recherche

La Fondation de l'Université d'Auvergne offre un "Prix de la recherche", récompensant les deux meilleures productions scientifiques de l'année par une équipe de l'Université d'Auvergne. Il peut s'agir d'une publication, d'un brevet ou de toute autre production scientifique de haut niveau.

1 laboratoire bénéficiaire pour un montant de
3 000 €

Prime de soutien aux Maîtres de conférences nouvellement nommés

Afin de valoriser l'investissement des Maitres de conférences (MCF) nouvellement nommés à l'Université d'Auvergne, la Fondation de l'Université d'Auvergne offre jusqu'à 6 primes annuelles versées deux années consécutives. Les critères d'attribution sont : les perspectives d'évolution scientifique, la qualité de l'activité scientifique actuelle (travaux, encadrement de masters recherche) et l'expérience internationale.

2 MCF bénéficiaires pour un montant global de
10 000 €

LES PROJETS SOUTENUS EN 2014

Initier des projets partenariaux innovants

La Fondation de l'Université d'Auvergne constitue un espace de réflexion créatif au service du rayonnement de l'Université d'Auvergne et, au sein du territoire auvergnat. Les actions "Campus" s'inscrivent dans cette dynamique de valorisation des territoires auvergnats.

60 500 € Campus Le Puy

Campus

154 500 € Campus Aurillac

Des conventions partenariales avec les collectivités territoriales accompagnent le développement des "Campus" de l'Université d'Auvergne, délocalisés en Auvergne (à Aurillac, dans le Cantal et au Puy, en Haute-Loire). Ce soutien financier permet le développement des Campus (promotion des formations, soutien à la recherche, prise en charge financière de mobilités de vacataires et étudiants, etc.)

Programme développement solidaire

Ce programme mis en place à la rentrée 2012 favorise la coopération en faveur de la formation complémentaire de médecins africains. Ce programme permet à des médecins de séjourner une année à Clermont-Ferrand, en bénéficiant d'une formation académique au sein de la faculté de médecine à l'Université d'Auvergne et d'une formation pratique au CHU de Clermont-Ferrand ainsi qu'au sein des laboratoires partenaires de la FUdA sur cette action (MSD Chibret, Laboratoires THEA).

Á leur retour en Afrique, les bénéficiaires s'engagent de leur côté à consacrer une partie de leur temps à une action humanitaire dans leur pays d'origine.

La première année a permis aux Docteurs Djiguimde (originaire du Burkina-Faso) et Dossou (originaire du Bénin), de s'inscrire respectivement en D.I.U. "Onco-ophtalmologie" et en Master 1 "Évaluation et santé publique". Ils ont effectué un stage au CHU ; le premier dans le service d'ophtalmologie – spécialisation de chirurgie de la rétine - dirigé par le Pr. Bacin et le second dans le service de gynécologie dirigé par le Pr. Lemery.

La deuxième année a permis au Docteur Dossou de poursuivre son cursus en Master 2 "Évaluation et santé publique. Elle a aussi vu l'arrivée du Docteur Konaté (originaire du Mali) en DIU "Onco-ophtalmologie". Tous deux ont validé avec succès leur examen en octobre 2014.

Promouvoir une politique de chaires de recherche

Chaire "Alter-Gouvernance"
Budget annuel : **45 000 €**

Cette chaire de recherche est dédiée à l'étude des formes alternatives de gouvernance et des nouveaux modèles économiques. Cette chaire est soutenue financièrement par la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, le Crédit Agricole Centre France et Limagrain.

Chaire "Valeur & RSE"
Budget annuel : **80 000 €**

Cette chaire de recherche en finance a pour objectif de comprendre dans toute sa complexité le lien existant entre la valeur économique et boursière des entreprises et leur degré de responsabilité sociale (RSE). Cette chaire est soutenue financièrement par la société d'*asset management* METROPOLE Gestion, la Manufacture de Pneumatiques Michelin, la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, ainsi que par la MAIF.

Chaire "Confiance numérique"
Budget annuel : **250 000 €**

Cette chaire industrielle contribue au développement d'un écosystème de la Confiance numérique en Auvergne. Cette chaire est soutenue financièrement par almerys, la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin et la Région Auvergne.

LES PROJETS SOUTENUS en 2014

Soutien aux laboratoires de recherche

Les actions spécifiques sont des actions mises en place pour une durée déterminée, avec le soutien financier des partenaires socio-économiques de la Fondation de l'Université d'Auvergne. Ce sont des actions dont les fonds sont dédiés exclusivement au financement d'une opération. De nombreux soutiens de partenaires privés aux laboratoires de recherche de l'Université d'Auvergne se sont poursuivis ou ont vu le jour en 2014.

Soutien au DES Neurologie (Faculté de Médecine)
Budget de l'action : **15 000 €**

Le DES Neurologie est un diplôme interrégional (Clermont-Fd, Saint-Etienne, Lyon et Grenoble) dirigé par le Pr. Clavelou. Les cours se déroulant sur plusieurs sites en région Rhône-Alpes, ce don permet de prendre en charge les frais d'hébergement et de repas des internes et des intervenants.

Soutien au laboratoire de recherche ISIT (Faculté de Médecine)
Budget de l'action : **40 100 €**

Ce don permet le financement d'une thèse de doctorat en informatique, dans le cadre de l'exploitation des examens endovasculaires par tomographie optique cohérente grâce à des méthodes logicielles de quantification.

Soutien au laboratoire de recherche (Biosenss - secteur santé)
Budget de l'action : **15 000 €**

Ce don est fléché sur un projet de recherche portant sur la nano-modification des fiches de fixation de fixateurs externes afin de traiter les problèmes d'infection ou de réactions inflammatoires au contact des broches.

Soutien au CIC (Pôle de cardiologie)
Budget de l'action : **11 015 €**

Ce don permet une recherche très pointue sur les maladies cardiovasculaires, 1ère cause de mortalité dans le monde. Plus précisément, il s'agit de montrer des effets précoces des statines sur l'endothélium, argument en faveur de l'administration très précoce de statines lors d'un syndrome coronarien aigu, bénéfice montré dans les études de morbi-mortalité

Soutien au laboratoire de recherche NPSY-SYDO (Faculté de Médecine)
Budget de l'action : **45 000 €**

Ce soutien financier permet de mener un projet de recherche dans le domaine de la neurologie. L'étude porte sur la stimulation cérébrale profonde du noyau sous-thalamique appliquée en chronique chez un modèle rongeur de la maladie de Parkinson : impact sur les profils neurochimiques.

Soutien au laboratoire de recherche IGCNC (Faculté de Médecine)
Budget de l'action : **3 000 €**

Ce soutien financier permet de mener un projet de recherche dans le domaine de la neuro-chirurgie. Ce projet de recherche a pour but d'élaborer un modèle et une représentation du connectome fonctionnel de la conscience, sur la base d'analyse de données de recherche clinique chez des patients en état de conscience altérée, pour permettre de mieux comprendre le support anatomo-fonctionnel de la conscience. Les outils générés et les connaissances acquises au cours de cette recherche seront utiles pour le développement de futures applications cliniques.

Cérémonie de fin d'études de la Faculté de Pharmacie
Budget de l'action - 2014 : **9 800 €**

Ce soutien financier permet l'organisation de la cérémonie annuelle de fin d'études de la Faculté de Pharmacie. Elle s'est déroulée le 26 septembre 2014. Une partie des dons est destinée à financer des prix qui sont remis aux étudiants les plus méritants.

Focus sur une action spécifique

FOCUS SUR UNE ACTION SPÉCIFIQUE

Acquisition d'un simulateur de chirurgie oculaire

Deux partenaires, les laboratoires Théa et Quantel Médical, se sont associés à la Fondation de l'Université d'Auvergne pour acquérir, à l'automne 2014, un simulateur de chirurgie oculaire, permettant l'apprentissage des actes opératoires (cataractes et chirurgies vitréo-rétiniennes) aux internes en formation.

Ce simulateur, outil de formation chirurgicale ultra moderne, a été installé au CHRU Gabriel-Montpied de Clermont-Ferrand, dans le service "Ophtalmologie" dirigé par le Pr. Chiambaretta. C'est ainsi le premier hôpital français, avec le Centre des XV-XX à Paris, à être doté d'un tel outil de pointe en ophtalmologie.

La finalité est d'améliorer la qualité de l'acquisition des gestes chirurgicaux sur ce simulateur, permettant ainsi de maintenir une qualité de formation sur un nombre d'internes plus nombreux et de diminuer les complications opératoires.

Une garantie pour les patients

L'opération de l'œil est un acte nécessitant une grande dextérité. L'habileté et l'expérience du chirurgien sont déterminantes. Une infime maladresse et le risque infectieux est plus grand, les suites plus longues, la récupération visuelle plus lente et le résultat définitif moins optimal. On ne confie pas ses yeux à des mains novices. C'est pourquoi la simulation s'impose aujourd'hui comme une innovation majeure pour la formation initiale et continue des professionnels de santé, que ce soit pour des raisons éthiques (jamais la première fois sur un patient) ou économiques (mieux former pour mieux soigner au moindre coût).

Un outil pédagogique qui ressemble au simulateur de vol employé dans l'aéronautique

Comme au bloc opératoire, la tête du patient est allongée face au chirurgien. Celui-ci se trouve dans sa position habituelle, opérant à travers un microscope stéréoscopique. Il manipule et insère ses instruments dans un œil artificiel. Le réalisme offre aux jeunes internes la possibilité de se perfectionner en toute sécurité avec un nombre d'interventions infini. Il intéresse aussi les praticiens avertis qui peuvent souhaiter se familiariser avec des scenarii plus complexes ou des techniques plus avancées. Pour les débutants comme pour les chirurgiens chevronnés, le simulateur permet de proposer des formations rigoureuses et *a priori*, il devrait considérablement réduire le temps d'apprentissage.

Ce simulateur peut être configuré pour la chirurgie de la cataracte, la chirurgie réfractive et vitro-rétinienne. Traditionnellement, chacune de ces opérations se décompose en étapes, en séquences successives. Pour chacune d'entre elles, l'appareil fournit une évaluation détaillée et objective de l'apprentissage et des progrès de l'apprenti chirurgien. Il peut à tout moment corriger ses erreurs, s'approprier le bon geste, voire même, viser l'expertise.

TÉMOIGNAGES

Professeur Pierre CHIAMBARETTA,
Chef du service "Ophtalmologie" du CHRU Gabriel-Montpied de Clermont-Ferrand
Bénéficiaire du simulateur

Cette acquisition va permettre au CHRU de Clermont-Ferrand de conforter sa réputation d'excellence dans le domaine de l'ophtalmologie. Nous nous sommes battus, avec la bénédiction du Professeur Chazal, Doyen de la faculté de médecine, pour doter l'Auvergne d'un simulateur chirurgical. Pour nous, c'est un investissement stratégique. Dans notre région, 65 % des ophtalmologues ont plus de 55 ans. Face au risque de pénurie médicale, les pouvoirs publics desserrent aujourd'hui l'étau "*numerus clausus*". D'où un nouveau défi : comment former dans nos "blocs" toujours plus d'apprentis chirurgiens dans un même laps de temps, sans mettre en péril la qualité de la formation ? Aujourd'hui, grâce à ce nouvel outil, l'Auvergne est l'une des seules régions à pouvoir envisager et permettre la mise en place de parcours pédagogique de certification de la pratique chirurgicale moderne : "Jamais la première fois sur le patient".

Jean-Frédéric CHIBRET
Président des Laboratoires Théa

En assumant une partie du coût de cet équipement, les laboratoires Théa s'inscrivent dans la tradition de la famille Chibret qui a toujours soutenu le partage des connaissances et la formation des résidents et jeunes "ophtalmos" en France et en Europe.

Demain, grâce à ce partenariat, les ophtalmologistes des pays défavorisés accueillis par notre Fondation, pourront eux aussi bénéficier d'une formation de qualité dans des délais raccourcis. Une mission essentielle lorsqu'on sait qu'en Afrique subsaharienne, où la cécité est une tragédie silencieuse, on compte un chirurgien de la cataracte pour 1 million d'habitants. L'arrivée de ce simulateur est une excellente nouvelle pour notre région, mais aussi au-delà !

Jean-Marc GENDRE
Directeur général de Quantel Medical

Ce soutien était une évidence pour les laboratoires Quantel Medical.

Outre la prouesse technologique du simulateur proposant de reproduire les actes chirurgicaux dans des conditions quasiment identiques à la réalité, nous sommes heureux de voir dans notre région un outil unique permettant de renforcer encore plus notre image de "berceau" de la formation et de l'information pour les médecins du monde entier.

Les donateurs

LES DONATEURS

Les partenaires socio-économiques et les collectivités territoriales

La Fondation de l'Université d'Auvergne remercie chaleureusement les membres du Conseil de gestion ainsi que l'ensemble des mécènes pour leur engagement et leur soutien.

➢ Les membres du conseil de gestion

➢ Les donateurs, partenaires d'actions spécifiques

Les particuliers

Achirafi Mouayad
Alioui Sabrina
Ammar-Khodja Jean-Philippe
Ander Jean-Michel
Barry Frédéric
Batmalle-Plisson Hélène
Bayet-Robert Mathilde
Benzaquen Renaud
Bertrand Christine
Bessadet François
Bezdorodko Pierre
Biard Didier
Bignon Yves-Jean
Bouriquat Pierre
Caldefie-Chezet Florence
Charreyron Gilles
Chazal Jean
Chollet Philippe
Dauzat Bruno
Delamare François
Delpech-Chouvet Nathalie
Dennery Xavier
Ducroux Marie-Claude
Dulbecco Philippe
Dulier Lionel
Dupont-Marillia Françoise
Dury Bernard
El Yamani Mohamed
Eschalier Alain
Fargeix Robert
Feschet Fabien
Fialip Joseph
Filippini Chantal
Fournier Patrice
Gayat de Wecker Jacques
Giesen Klaus-Gerd
Guillard Danielle
Hassaïri Pierre
Hoffart Valérie
Kegelart Jean-Jacques
Kemeny Jean-Louis
Labbaye Jean
Labbe André
Laskowski Judith
Laurichesse Henri
Madesclaire Michel
Magniere Etienne
Martin-Verdier Elisabeth
Mathonnat Jacky
Mergault Michèle
Parras Jean-Yves
Perol Jean-Yves
Pharmacie de la colonne
Pharmacie Gagnaire
Pojer Jacques
Poughon Robert
Provost Georges
Raynaud Benoît
Renard Mary-Françoise
Reveilles Jean-Pierre
Richard Denis
Routier Richard
Sauvant Jérôme
Schafter-Dury Marie-Eliette
Servais Nathalie
Tada Habid
Tarris Georges
Touzet Alain
Vedrine Jean-Pierre
Vedrine Sylvie
Vennat Brigitte
Veyre Annie
Vial Christophe
Viallemonteil Serge
Vorilhon François
Yesufu Akim

Bulletin d'adhésion

SOUTIEN Á LA FUdA

Bulletin d'adhésion

Président de la Fondation de l'Université d'Auvergne
Jacques FOURNET

Secrétaire général
Bertrand VALIORGUE

Responsable administratif
Chrystel Moser

Contact :

Fondation de l'Université d'Auvergne
49 Boulevard François-Mitterrand
CS 60032
63001 Clermont-Ferrand Cedex

Tél. : 04.73.17.72.65

responsable-administratif.fuda@udamail.fr

www.fuda.fr

Comment avez-vous connu la Fondation de l'Université d'Auvergne ? (ancien étudiant par ex.)

.....

.....

○ **OUI, je souhaite soutenir financièrement le développement de l'Université d'Auvergne en effectuant un don au profit de la Fondation de l'UdA pour un montant de** .....€

○ **J'autorise la publication de mon nom en qualité de membre donateur sur le site de la Fondation de l'Université d'Auvergne** ❒ Oui ❒ Non

Mode de règlement

○ **par chèque** libellé à l'ordre de "Agent comptable de l'Université d'Auvergne", et adressé à Fondation de l'Université d'Auvergne - 49 Boulevard François-Mitterrand - CS 60032 - 63001 Clermont-Ferrand cedex

○ **par virement bancaire** au compte de l'Université d'Auvergne N° 10071 63000 00001003970 69, en précisant la raison sociale et "FUdA"

Rapport financier 2014

LE COMPTE DE RÉSULTAT

RESULTAT FONDATION DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE					
	EX. 2014	EX. 2013		EX.2014	EX.2013
CHARGES			**PRODUITS**		
CHARGES D'EXPLOITATION (AUTRES QUE FINANCIERES)	26 658	**3 428**	PRODUITS D'EXPLOITATION (AUTRES QUE FINANCIERS)	**790 525**	**628 445**
Achats de marchandises (et emballages) y compris frais accessoires externes	26 658	3 428	Cotisations		
Variation des stocks de marchandises			Dons	436 415	282 875
			nonaffectés	*4 915*	*46 575*
			affectés	*431 500*	*236 300*
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCES DES TIERS			Legs et donations		
Achat de matériel, équipements et travaux			Subventions	245 014	215 000
Achat d'approvisionnements non stockés			Quote part de la dotation consomptible virée au compte de résultat	91 100	129 853
SERVICES EXTERIEURS	**258 720**	**196 623**	Ventes de dons en nature		
Achat de sous-traitance			AUTRES PRODUITS		
Redevance de crédit-bail (à ventiler en mobilier et immobilier)			Produits des activités annexes		
Locations	2 046	2 059	Autres produits de gestion courante	17 995	718
Charges locatives et de copropriété			PRODUITS FINANCIERS	**78 468**	**64 461**
Travaux d'entretien et de réparation		2 274	Produits de participation		
Primes d'assurance			Produits des autres immobilisations financières		
Etudes et recherches			Revenus des autres créances		
Documentation	28 586	5 756	Revenus des valeurs mobilières de placement	46 500	46 500
Personnels extérieurs à l'établissement		5 000	Autres produits financiers	31 968	17 961
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 782	9 909	Produits nets sur cession de valeurs		
Publicité, information, publication	12 830	13 959	mobilières de placement		
Transports de biens et transports collectifs du personnel	18 518	4 990	PRODUITS EXCEPTIONNELS	**23 958**	**16 095**
Déplacements, missions et réceptions	167 953	127 203	Report de ressources affectées non utilisées	23 958	16 095
Frais postaux et frais de télécommunications	3 541	3 887	Sur opérations en capital		
Services bancaires	1 129	1 140			
Charges externes diverses	20 335	20 447			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES					
CHARGES DE PERSONNEL					
AUTRES CHARGES	363 202	**365 937**			
dont Bourses	118 041	*154 912*			
dont Factures internes UDA	228 457	*208 304*			
CHARGES FINANCIERES					
CHARGES EXCEPTIONNELLES (sur opérations de gestion)	**244 370**	**143 014**			
Engagements à réaliser sur subventions affec	4 217	*59 679*			
Engagements à réaliser sur dons manuels affe	240 152	*83 335*			
Solde créditeur : BENEFICE	0	**0**	Solde débiteur : PERTE	0	0
TOTAL GENERAL	**892 950**	**709 002**	**TOTAL GENERAL**	**892 950**	**709 002**

LE BILAN

BILAN - FONDATION DE L'UNIVERSITE D'AUVERGNE

ACTIF	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
ACTIF IMMOBILISE		
Immo.Incorporelles		
Immo. Corporelles		
Immo. Financières		
TOTAL 1	***0***	***0***
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en-cours		
Créances d'exploitation	50 176	200 576
Disponibilités		
Compte de liaison Université	1 592 280	1 161 834
Valeurs mobilières de placement	1 251 627	1 251 627
Intêréts courus	27 305	27 305
COMPTES DE REGULARISATION (charges constatées d'avance)		
TOTAL 2	**2 921 388**	**2 641 342**
TOTAL ACTIF	**2 921 388**	**2 641 342**

PASSIF	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
FONDS PROPRES		
Apports sans droit de reprise	2 337 169	2 207 169
Autres fonds propres-dotations consomptibles	135 013	226 114
Ecarts de réévaluation		
Réserves règlementées (dons affectés)	319 930	103 735
Réserves règlementées (subv. affectées)	63 896	59 679
Report à nouveau	19 955	19 955
Résultat net exercice		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL 1	**2 875 963**	**2 616 652**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL 2		
DETTES		
-Compte de liaison Université		
- Dettes financières	0	
- Dettes d'exploitation	45 425	24 690
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL 3	**45 425**	**24 690**
TOTAL PASSIF	**2 921 388**	**2 641 342**

ENGAGEMENTS RECUS	ENGAGEMENTS DONNES
Legs nets à réaliser :	
-acceptés par les organes statutairement compétents	
-autorisés par l'organisme de Tutelle	
Dons en nature restant à vendre	

ENGAGEMENTS RECUS	ENGAGEMENTS DONNES	
Legs nets à réaliser :		
-acceptés par les organes statutairement compétents		
-autorisés par l'organisme de Tutelle		
Subventions et Dons affectés engagements à réaliser	**383 826**	**163 414**

FONDATION
UNIVERSITÉ
D'AUVERGNE

ANNEXE AU

COMPTE FINANCIER 2014

SOMMAIRE

Préambule **p. 51**

Le compte de résultat **p. 52**
- Les produits
- Les charges

Le Bilan **p. 54**
- L'actif
- Le passif

ANNEXE 1 Tableau de variation des dotations **p. 56**

ANNEXE 2 Tableau de suivi des dons dédiés **p. 57**

PRÉAMBULE

Faits marquants de l'exercice :

- En 2014, en application de la décision du conseil de gestion du 4 décembre 2014, un prélèvement sur la dotation consomptible a été effectué pour un montant de 91 100 € afin d'équilibrer le compte de résultat. Le résultat de l'exercice 2014 est donc nul.

Le Compte de Résultat

Pour une meilleure analyse de l'activité de la Fondation et du compte de résultat, **le montant des produits est corrigé ci-dessous de la reprise de la dotation consomptible qui a permis d'équilibrer le compte.**

Le montant des produits est ainsi ramené à **801 850 €,** celui des dépenses reste de **892 950** €.

Les Produits

Ils augmentent de 38 % par rapport à 2013 (la base 2013 ayant été elle-même corrigée de la reprise de dotation effectuée en 2013)

Ils sont essentiellement constitués :

- des dons non affectés : 4 915€ contre 46 575 € en 2013
- des dons manuels affectés : 431 500 € contre 236 300 € en 2013, en augmentation de 83 % (cette forte augmentation provient essentiellement des dons affectés à la chaire "Confiance numérique" 250 000 €)
- des subventions encaissées pour les campus d'Aurillac et du Puy : 245 014 €
- de produits financiers :
  - intérêts des OAT (46 500 €)
  - intérêts 2014 et intérêts des Comptes à Terme placés début 2012 auprès de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole (31 968 €). Ces comptes à terme étant à taux progressif, les produits financiers augmentent de 78 %.
- d'une partie des dons manuels mis en réserve en 2013, rapportés au compte de résultat en 2014 pour financer les actions auxquelles ils étaient dédiés (23 958 €)

Les Charges

Elles augmentent de 26 % par rapport à 2013.

Elles sont essentiellement constituées :

- De dépenses courantes de fonctionnement des campus d'Aurillac et du Puy-en-Velay et des frais de déplacement des enseignants sur ces campus.
- Du remboursement à l'UdA des dépenses de personnel, affectés à la Fondation et des frais de gestion. Ce poste passe de 208 304 € à 228 457 € en 2014.
- De divers prix ou bourses octroyés à des étudiants ou enseignants-chercheurs pour un montant de 118 041 €. Une annulation sur exercice antérieur ayant été faite sur 2014, le montant en comptabilité est minoré de 150 € par rapport aux montants effectivement attribués en 2014 (118 191 €).

DECISIONS 2014 ACTIONS RECONDUCTIBLES	Montant payé en 2014
Remises de prix	10 500
Bourses à la mobilité	62 024
Cotutelle de thèse	2 000
Montant Total	**74 524**
DECISIONS 2014 ACTIONS SPECIFIQUES	
Action développement solidaire	18 867
Bourses de mobilité Campus Aurillac	17 600
Bourses de mobilité Campus Le Puy	6 700
Soirée Pharmacie	500
Montant Total	**43 667**
Montant Total Bourses	**118 191**

- Des engagements à réaliser sur dons manuels affectés : 244 370 € (dont 180 301 € pour la chaire "Confiance numérique")

L'évolution plus rapide des charges par rapport aux produits a ainsi nécessité une reprise au compte de résultat d'une partie de la dotation consomptible à hauteur de 91 100 € afin d'équilibrer le compte de résultat 2014.

Le résultat 2014 est donc nul.

Le Bilan

L'Actif

Il se compose essentiellement de :

- **Créances d'exploitation** : 50 176 €. Il s'agit d'une subvention pour le site de l'IUT d'Aurillac non encaissée au 31/12/14

- **Trésorerie composée de** :
  - Valeurs mobilières de placement : 1 251 627 € (OAT souscrites en 2009)
  - Comptes à terme souscrits en 2012 auprès de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole : 900 500 €
  - Comptes de trésorerie : 691 780 €, composés des soldes des comptes ouverts au nom de la FUDA :
    - à la CDC : 138 576 €
    - au Crédit Agricole : 17 768 €
    - à la Caisse d'Epargne : 23 200 €
    - La différence, soit 512 236 €, correspond au montant de la trésorerie disponible se trouvant sur le compte de trésorerie unique de l'Etablissement Université d'Auvergne.
  - Intérêts courus à percevoir sur les OAT : 27 305 €

Le Passif

Les fonds propres

Ils s'élèvent à 2 875 963 €.

En 2014, 130 000 € de dotations complémentaires ont été encaissées portant le montant des dotations encaissées depuis l'origine à 2 818 961 €.

Le solde de la dotation **non consomptible**, après le virement de la part consomptible de la dotation en 2013, est de **2 337 169 €.**

La fraction consomptible de la dotation qui s'élevait à 226 114 € fin 2013 a diminué de 91 100 €, montant viré au compte de résultat en 2014. Le solde de la fraction consomptible est de **135 013 €** au 31/12/2014. Cette fraction consomptible pourra être abondée, en cas de besoin, par la comptabilisation d'une part complémentaire de dotation consomptible dans les années à venir.

Le solde de la dotation inscrite au bilan est de 2 472 182 € au 31/12/2014.

Figurent dans les réserves règlementées :

- au compte 194 : les subventions affectées non utilisées en 2014 mises en réserves pour être utilisées en 2015 (63 896 €),

- au compte 195 : les fonds dédiés sur dons affectés non utilisés en 2014 mis en réserve pour être utilisés en 2015 (319 930 €).

Ces montants pourront être repris au compte de résultat en 2015 et permettront de financer les actions fléchées par les dons ou les subventions affectés.

En report à nouveau figure le résultat de l'année 2011 (19 955 €), les exercices suivants s'étant soldés par un résultat nul.

Les dettes d'exploitation

Elles s'élèvent à 45 425 € et concernent des factures et des états de déplacements parvenus pour l'essentiel en décembre 2014, payés en 2015.

Approbation du Compte financier

Il appartient maintenant aux membres du Conseil de gestion de délibérer sur l'approbation du compte financier 2014 de la FUDA.

Le résultat de l'exercice étant nul, le Conseil n'a pas à se prononcer sur l'affectation du résultat de cet exercice.

L'agent comptable

F. MOULIN

ANNEXE 1

TABLEAU DE VARIATION DES DOTATIONS

DOTATIONS	Solde au 01/01/2014	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2014
Apport sans droit de reprise	2 207 169	130 000		2 337 169
Dotations consomptibles	481 792			135 013
Reprises cumulées	-255 678		-91 100	
Total	**2 433 283**	**130 000**	**-91 100**	**2 472 182**

ANNEXE 2

SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Actions	Engagements à réaliser au 01/01/2014	Dépenses 2014	Recettes 2014	Engagements à réaliser au 01/01/2014	Reprise en 2014 au compte de résultat	Cumul des engagements à réaliser au 31/12/2014	Reprise de dotation consomptible
Actions spécifiques							
Campus Aurillac	59 679	150 807,80	154 500	3 692		63 371	
Campus Le Puy	-	59 974,71	60 500	525		525	
Développement solidaire	-	37 795,65					37 796
Chaire Alter-gouvernance	7 786	22 219,13	45 000	22 781		30 566	
Chaire Valeur & RSE	44 013	78 196,13	80 000	1 803		45 816	
Chaire Confiance numérique	-	69 698,89	250 000	180 301		180 301	
Soutien LFB à projet Pr. Clavelou	19 481	8 178,76			8 179	11 302	
Remise de diplômes pharmacie	9 800	9 800,00	9 800			9 800	
Appareil de simulation ophtalmologique							
Soutien TERUMO au laboratoire ISIT	12 656	39 259,00	33 308		5 951	6 705	
Projet MEDTRONIC à projet Pr. Durif	10 000	9 828,00			9 828	172	
Soutien AZTRAZENECA à projet Pr. Barber-Chamoux		9 447,00	11 700	2 253		2 253	
Soutien BALDIT à projet Pr. Lemaire			3 000	3 000		3 000	
Soutien MEDTRONIC à projet Pr. Miguel		262,00					262
Soutien ARS étude cohorte Pr. Cano			30 014	30 014		30 014	
Soutien BIOMET à projet Pr. Decamps			-			-	
Total des actions spécifiques	**16 414**	**495 467**	**677 822**	**244 370**	**23 958**	**383 826**	**38 057**
Total des actions reconductibles et pilotage		**153 113**	**100 070**		**53 043**		**53 043**
TOTAL GÉNÉRAL	**16 414**	**648 580**	**777 892**	**244 370**	**77 001**	**383 826**	**91 100**

FONDATION
UNIVERSITÉ
D'AUVERGNE

Contact

04.73.17.72.65
chrystel.moser@udamail.fr

responsable-administratif.fuda@udamail.fr